ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CAÏDAT AÏT OUAFELLA
COMMUNE AMERSID

# AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 09/2026

Le Président de la Commune d'Amersid procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

**Objet de la prestation:** **Location des engins pour divers travaux pour la Commune Amersid.**

## Consistance de la prestation:

| N° | Désignation des prestations | Caractéristiques et spécifications | Unité | Quantité | Garanties exigées |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Location des engins (y compris chauffeur, carburant et autres frais) pour divers travaux: déblais, remblais, terrassement, etc., pour la Commune Amersid. | Location des engins avec chauffeur, carburant et autres frais compris, pour l'exécution des travaux de déblais, remblais, terrassement, etc. | Heures | 660 | Les engins doivent être en bon état, disposer des assurances exigées et être conduits par un chauffeur qualifié. |

**Lieu d'exécution :** Commune d'Amersid.

**Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation:** 05 jours à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande à l'attributaire.

**Date et heure limite de réception des devis des concurrents:** 24 /11 /2026 à 15 heures 30 minutes.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

**Fait à Midelt , le 17/ 11 /2026**
**Le President de la Commune**

Royaume du Maroc Province de Midelt Le Président C. Amersid
رئيس جماعة امرسيد
إسماعيل الهاشمي
Président de La Commune Amersid
ISMAIL EL HACHAMI